

Marchés publics : « Une vraie opportunité de croissance pour les artisans »

Longtemps perçus comme réservés aux grandes entreprises, les marchés publics s'ouvrent aujourd'hui aux artisans. La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Moselle (CMA 57) les accompagne à franchir le pas, grâce à un programme complet et gratuit.

Article sponsorisé
par cma-moselle.fr

L'objectif de la CMA 57 est clair : transformer la commande publique en un véritable levier de croissance locale et durable. Anne Back, directrice du développement économique, souhaite développer les idées reçues : « Les marchés publics sont accessibles aux artisans. Ils peuvent très bien y répondre seuls, mais aussi s'associer avec d'autres artisans ou de plus grandes entreprises pour mutualiser leurs forces. C'est un préjugé de croire que ce n'est pas pour eux. » L'intérêt est double : « Répondre à un appel d'offres, c'est diversifier ses manières de vendre ou canaux de vente et sécuriser son activité. Cela peut devenir un socle de chiffre d'affaires solide, à condition de trouver le bon équilibre. »

Un programme en trois étapes

Pour lever les freins, la CMA 57 a lancé le programme « Artisan & Commande publique », pensé comme un parcours en trois étapes. « Notre service repose sur trois piliers, explique Anne Back. D'abord la montée en compétences grâce à des ateliers de sensibilisation et des formations très pratiques. Ensuite l'accompagnement individuel, avec de la relecture de dossiers, du décryptage des pièces administratives et du coaching sur mesure. Enfin, nous organisons régulièrement des rencontres avec les acheteurs publics. » Ces rendez-vous d'affaires, organisés trois à quatre fois par an, connaissent un vrai succès. « À chaque fois, une dizaine à une

douzaine d'acheteurs publics – collectivités, bailleurs sociaux, armée – viennent à la rencontre d'une trentaine d'artisans. Cela représente entre 80 et 120 rendez-vous d'affaires en une seule demi-journée. C'est très concret, et c'est souvent le déclencheur qui permet à l'artisan de se lancer. »

Un autre point essentiel est la gratuité du dispositif. Depuis plus de deux ans, environ 100 à 150 artisans par an bénéficient de cet accompagnement. « Les entreprises du bâtiment constituent la majorité des bénéficiaires, mais nous tenons à ouvrir largement le dispositif. Une commune peut lancer un marché pour un traiteur, un boulanger ou un fleuriste lors d'une cérémonie. Les opportunités concernent tout l'éventail des métiers de l'artisanat. »

Le Salon CEM, temps fort de l'automne

Le prochain grand rendez-vous est déjà fixé : le Salon Collectivités & Entreprises de Moselle (CEM), qui se tiendra le 9 octobre. La CMA Moselle y sera partenaire et présente avec un stand. « C'est l'endroit idéal pour rencontrer les acheteurs publics, se réjouit Anne Back. Ils seront présents à la fois sur les stands et dans le cadre des rendez-vous d'affaires organisés pendant le salon. Pour les artisans, c'est une véritable opportunité de diversification et de développement local et durable. »

Article en collaboration avec la Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne.



Anne Back, directrice du développement économique de la CMA 57.

SALON CEM : LE 9 OCTOBRE À SAINT-AVOLD

Ce rendez-vous incontournable pour les artisans souhaitant s'informer ou se lancer aura lieu le 9 octobre prochain à la salle AGORA à Saint-Avold. La CMA 57, partenaire de l'évènement, y tiendra un stand.

Des RDV d'affaires sur inscription sont proposés avec des acheteurs publics.

Une excellente occasion pour les artisans d'avoir des réponses sur des sujets précis, de présenter leur savoir-faire et de nouer des contacts concrets.

Envie de répondre à des appels d'offres sans vous y perdre ? La CMA vous forme, vous conseille et vous accompagne. Tout commence ici.
Tél. : 3006

